



GUIDE DE COMPÉTITION



Challenge France BMX

Zone Interrégionale Nord-Est

5 & 6 Avril 2025

VESOUL Bourgogne Franche-Comté



CHALLENGE FRANCE BMX NORD-EST 1^{ère} manche – VESOUL Bourgogne Franche-Comté

COMPÉTITION

Engagements	3
Règlementation	4
Accueil des pilotes	5
Programme sportif & Récompenses	6

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	7
Plan du site	8
Infos grand public	9
Hébergements	10
Fiche de réservation – Espace tentes	11
Fiche de réservation - Camping	12
Contacts	13
Partenaires	14

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la FFC suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

<http://maj.fcc.fr/majepreuves/index.asp>

La clôture des engagements est fixée au **jeudi 27 mars 2025 à 22h00**.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Les annulations avec remboursement seront acceptées uniquement jusqu'au **lundi 31 mars 2025 à 23h59**.

En cas de problème et pour toutes communications, veuillez contacter :

engagements.bmxracing@fcc.fr

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- ▶ **24,00 € par pilote et par course**



RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge France BMX est inscrit au calendrier FFC. La **règlementation de la Fédération Française de Cyclisme** y sera donc appliquée (cf. Titre 06 et Note aux Clubs de BMX 2025).

CLASSEMENTS

Le Challenge France BMX compte pour le CPP Challenge France. Conformément à la Note aux Clubs BMX et compte tenu de l'application du nouveau barème, il n'y a plus de point bonus d'attribués pour les pilotes participant aux 3 épreuves.

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. À la suite de ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- ▶ Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- ▶ Sur le Championnat de France / Challenge National : le meilleur club de France

DÉROULEMENT DES COURSES

Les courses se dérouleront en 3 manches brassées. Les feuilles de race seront montées de manière aléatoire. A l'issue des 3 manches qualificatives, le transfert dans la phase d'après se fait selon le classement du total des 3 manches. En cas d'égalité, le départage se fait sur le meilleur résultat obtenu lors du tour

précédent et ainsi de suite jusqu'au départage. Le choix de la place au départ se détermine, pour les pilotes d'une même race, sur le meilleur résultat obtenu lors du tour précédent (donc la 3ème manche lors du premier tour des phases finales). En cas de même résultat, le départage se fait sur le meilleur résultat obtenu lors du tour précédent et ainsi de suite jusqu'au départage.

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale non fournie qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non-conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais.

Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury	Paul DUCHENE
Adjoint PDJ	Anne GERIN
Adjoint Pré-Grille	Philippe BUCAILLE
Adjoint Starter	Philippe GOSSARD
Adjoint Départ	Jacky THIBAUT
Adjoint Arrivée	Sophie SUDEL
Administrateur	Sophie RABINE
Administrateur adj.	Séverine SCHRECKENBERG



INSCRIPTIONS CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition sur le site

- ▶ Au bungalow d'accueil à la piste.

Il permettra de :

- ▶ **Confirmer les inscriptions**, remettre des pastilles d'essais si le pilote n'était pas présent lors de la première manche.
- ▶ **Recevoir les entraîneurs, arbitres et officiels** pour la remise de leur badge.
- ▶ **Recevoir les pilotes ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc...

HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Vendredi** : 17h00 à 21h00
- ▶ **Samedi** : 8h00 à 10h
- ▶ **Dimanche** : 7h00 à 8h30

En dehors de ces horaires, toute information sera à demander au point caisse à l'entrée principale.

CATÉGORIES LISTE DES CATÉGORIES

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge France

CHALLENGE FRANCE	
20 POUCES	CRUISER – 24 POUCES
U9 Fille	Cruiser U15 Fille
U9 Garçon	Cruiser U15 Garçon
U11 Fille	Cruiser U17 Fille
U11 Garçon	Cruiser U17 Garçon
U13 Fille	Cruiser Femme 17/29
U13 Garçon	Cruiser Femme 30 +
U15 Fille	Cruiser Homme 17/24
U15 Garçon	Cruiser Homme 25/29
U17 Fille	Cruiser Homme 30/39
U17 Garçon	Cruiser Homme 40/44
Femme 17/24	Cruiser Homme 45 +
Femme 25 +	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30 +	

COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- ▶ **Bloc 1** : Cruisers
- ▶ **Bloc 2** : U9 F/G, U11 F/G
- ▶ **Bloc 3** : U13 F/G
- ▶ **Bloc 4** : U15 F/G, U17 F/G
- ▶ **Bloc 5** : Femme 17/24 et 25 +, Homme 17/24, 25/29 et 30 +

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

SAMEDI 5 avril 2025

Après-Midi (11h00)

Essais	Blocs 1 & 2
Compétitions	Blocs 1 & 2
Récompenses	Blocs 1 & 2

COURSES DU DIMANCHE

DIMANCHE 6 avril 2025

Matin (09h00)

Essais Blocs 3, 4, & 5

3 manches qualificatives Blocs 3, 4, & 5

Après-Midi

Phases finales Blocs 3, 4, & 5

Récompenses Blocs 3, 4, & 5

** Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.*

RÉCOMPENSES

TROPHEES

Les **trophées** seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités locales et FFC.

Les 8 premiers pilotes de chaque catégorie en 20 pouces seront récompensés.

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème) hors cérémonie protocolaire à l'accueil.

ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

LOCALISATION GPS DE LA PISTE

Latitude (décimal) : 47.63037755666656

Longitude (décimal) : 6.1698157648353344

Depuis Nancy : Rejoindre E54/N19/N57 en direction de Vesoul/Besançon légèrement à droite. Prendre la sortie en direction de Vesoul-Centre. Au rond-point, continuer tout droit sur Boulevard Kennedy

Depuis Paris : Suivre N19 en direction de Vesoul. Prendre la sortie en direction de Vesoul-Centre et quitter N19. Au rond-point, prendre la 1re sortie. Au rond-point suivant, prendre la 2e sortie et continuer sur Boulevard Kennedy

Depuis Besançon : Au rond-point en sortie de la 2 x 2 voies (RN 57), prendre la 3e sortie sur D457/E23 en direction de Vesoul centre / Nancy / Mulhouse/ Troyes/ Andelarrot/ Noidans-lès-Vesoul. Au rond-point (Leclerc Express), continuer tout droit sur Rue de la Rocade/D457/E23. Au rond-point du lac, prendre la 3e sortie et continuer sur D457/E23 en direction de Mulhouse/ Troyes/ Nancy/ Port-sur-Saône/ Luxeuil-les-Bains. Au rond-point (Intermarché) Au rond-point, prendre la 3e sortie sur E54 vers Vesoul-Nord/Mulhouse/Nancy. Prendre la sortie en direction de Vesoul-Centre et quitter N19. Au

rond-point, prendre la 1re sortie. Au rond-point suivant, prendre la 2e sortie et continuer sur Boulevard Kennedy

EN TRAIN :

Gare SNCF Vesoul (7 mn en voiture 30 mn à pied)

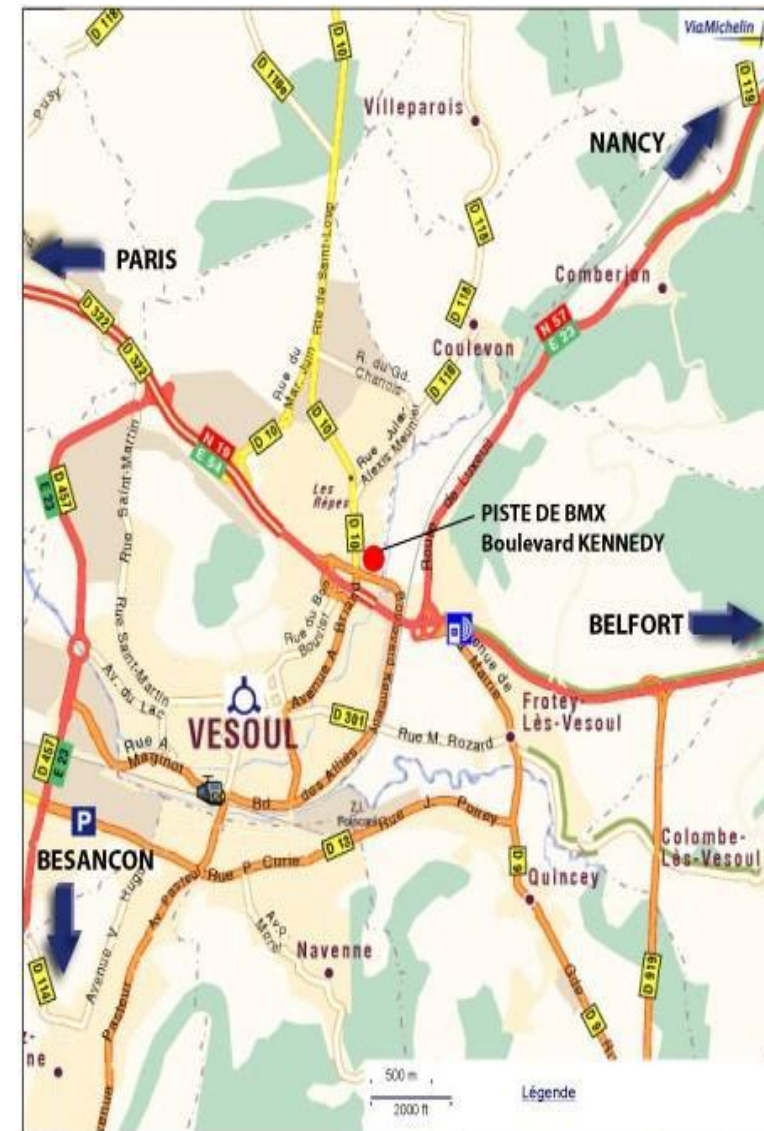
LIEU DE L'ÉPREUVE

Piste Marcel DUPALUT
Esplanade Pontarcher
BVD Kennedy VESOUL

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

- ▶ **Lure** : 30 km
- ▶ **Luxeuil** : 32 km
- ▶ **Besançon** : 52 km
- ▶ **Héricourt** : 56 km
- ▶ **Montbéliard** : 65 km

PLAN D'ACCÈS



PLAN DÉTAILLÉ

ACCÈS ET CIRCULATION



PARKINGS

EMPLACEMENTS

Trois parkings sont situés à proximité de la piste :

- ▶ Parking officiel et organisateurs
- ▶ Parking public
- ▶ Parking camping-cars

CARAVANING

Un terrain situé à côté de la piste pourra recevoir les campings cars et éventuellement des tentes et caravanes au tarif de 20€ l'emplacement. Mais il ne comportera ni point d'eau ni électricité. Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

(Voir fiche de réservation ci-après).

ANIMATIONS

Vous trouverez autour de la piste des vendeurs de vélos, accessoires, etc.

ACCÈS PUBLIC

SÉCURITÉ

La surveillance sera assurée par des bénévoles.

Aucun vélo ne sera accepté dans les tribunes. Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourront être commis sur le parking, la piste ou le camping. Une surveillance sera assurée par un vigile le soir .

RESTAURATION SUR PLACE

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.

HÉBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

AIRHOTEL - PUSEY

RUE DES CRAIES ZAC OASIS 70000

PUSEY

Tél. : 03 84 75 01 02 Fax : 03 84 75 28 11

Courriel : airhotel@wanadoo.fr

Site web : <http://hotel-hebergement-groupe-restaurant-salle-de-reunion-seminaire.airhotel70.com>

GRAND HOTEL DU NORD – VESOUL

7 rue de l'Aigle-Noir 70000 VESOUL

Tél. : 03 84 75 02 56 Fax : 03 84 75 30 00

Courriel : grandhoteldunord@hotel-vesoul.com

Site web: <http://www.hotel-vesoul.com/>

HOTEL IBIS

Rue du Docteur-Vichard

Rocade Ouest

70000 VESOUL

Tél. : 03 84 76 00 00 - Fax : 03 84 76 03 04

SITE WEB:

[HTTP://WWW.ACCORHOTELS.COM/FR/HOTEL-1537-IBIS-VESOUL/INDEX.SHTML](http://www.accorhotels.com/fr/hotel-1537-ibis-vesoul/index.shtml)

HOTEL DU LION - VESOUL

4 place de la République 70000 VESOUL

Tél. : 03 84 76 54 44 - Fax : 03 84 75 23 31

Courriel : hoteldulion@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.hoteldulion.fr/>

HOTEL F1 - VESOUL

Le Grand Misselot

Rue du Docteur-Vichard

70000 VESOUL

Tél. : 08 91 70 54 25 - Fax : 03 84 76 33 85

Site Internet :

<http://www.hotelf1.com/fr/hotel-2304-formule-1-hotelf1-vesoul/index.shtml>

GITE LES JARDINS DE L'ÉTANG

RUE DE TRAVES –

70130 NOIDANS-LE-FERROUX

TÉL. : 03.84.68.41.05/06.33.15.13.47.

COURRIEL : CONTACT@JARDINS-ETANG

SITE WEB : WWW.JARDINS-ETANG.COM

Site web: www.jardins-etang.com

CHALET SAÔNE VALLEY - TRAVES

Chalets 4/6 personnes

Parc Résidentiel de Loisirs - SAONE VALLEY

70360 TRAVES

Tél : 06 81 85 65 85 ou 03 84 92 72 70 -

Fax : 03 84 92 16 57

Courriel: contact@saonevalley.com

Site web :

<http://www.saonevalley.com/index.html>

PROCÉDURE

Un espace équipe Clubs/Comités pour les tentes pilotes sera mis en place sur le parking à proximité immédiate de la piste.

L'emplacement sera soumis à réservation préalable au tarif de :

- ▶ **Comités Régionaux** (gratuit): 18m²
- ▶ **Clubs** (gratuit) :9m²
- ▶ **Autres** : 150€ le 18m²

Précision : les véhicules et remorques peuvent accéder à l'espace équipes clubs/comités uniquement pour déposer et récupérer leur matériel. Ils devront stationner sur le parking prévu.

Les emplacements payants seront validés à réception du chèque de règlement

Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

Les horaires pour l'installation seront les suivants :

Vendredi 4 avril de 17h à 20h
Samedi 5 avril de 9h à 13h
Dimanche 6 avril de 8h30 à 10h

La sortie pourra se faire en fin de journée de compétition.

FICHE DE RÉSERVATION

CLUBS/COMITES/AUTRES

Structure :

COMITE CLUB AUTRE :.....

Nom de la structure :

Coordonnées :

Nom : Prénom : E-mail :
Adresse :
Ville : Pays : Tel :

Je réserve (cocher une case) :

- COMITE 1 emplacement (18m²) = Gratuit
- CLUB 1 emplacement (9m²) = Gratuit emplacement supplémentaire (9m²) = 50€
- AUTRE 1 emplacement (18m²) = 150 €

Règlement : Chèque bancaire joint à l'ordre de CCPVHS

Mail réservation : bmxvesoul70@gmail.com

Adresse postale règlement :

Madame Sandrine HUGOT. 17 ter route de Scye 70170 PORT SUR SAÔNE
Merci de préciser Camping ou Espace tentes

Lors de votre arrivée pour votre emplacement, veuillez-vous rendre à la caisse piste pour connaître le numéro de votre emplacement.

PROCÉDURE

TARIFS

Une zone sera réservée aux tentes, caravanes et camping-car près de la piste et au prix forfaitaire de **20 € pour deux jours**.

Attention : ni raccordement électrique, ni point d'eau sur la zone.

Des sacs poubelles seront mis à votre disposition, ainsi qu'une benne de collecte.

Chaque emplacement sera **délimité** et **numéroté**. La réservation devra être effectuée **avant le 02 avril 2025** et prendra effet à réception du règlement.

ZONES COMMUNES

Les personnes qui souhaitent être **placées ensemble** doivent impérativement le signaler en le mentionnant sur le bulletin de réservation. Tous les bulletins et règlements doivent alors être retournés sous le même pli. Les réservations seront attribuées dans la limite des places disponibles.

En raison des risques d'incendie, aucun barbecue à flamme vive et feu de camp ne sera toléré.

Les eaux noires et grises ne pourront être vidangées sur place.

FICHE DE RÉSERVATION

ESPACE CARAVANING

Responsable :

Nom : _____ Prénom : _____ E-mail : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Pays : _____
Tel : _____

Je réserve (cocher une case) :

- CAMPING-CAR emplacement(s) x 20 € = €
 CARAVANE emplacement(s) x 20 € = €

Règlement : Chèque bancaire joint à l'ordre de : CCPVHS

Mail réservation : bmxvesoulgeorgy@gmail.com

Adresse postale règlement :

Madame Sandrine HUGOT. 17 ter route de Scye 70170 PORT SUR SAÔNE

Merci de préciser Camping ou Espace tentes



CONTACTS

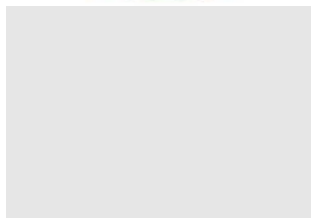
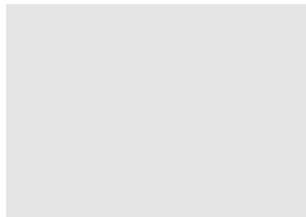
ORGANISATEURS

Stéphane GRILLOT (Président)
Tél : 06.83.14.12.36

Sandrine HUGOT (Vice-présidente)
Tél : 06.82.82.05.63

Eric PIHET (Secrétaire)
Tél : 06.84.54.51.74







ADJOINT AU RESPONSABLE DES EPREUVES BMX RACING

Alexis FOUCAUD

a.foucaud@ffc.fr

06 86 78 18 65

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>